

DNA 9 juin 2011

Education / 47 postes d'auxiliaires de vie scolaire non renouvelés

L'aide au handicap sacrifiée

Les nouvelles se suivent et se ressemblent dans l'Education nationale. Après l'annonce de la suppression de 84 postes dans le Haut-Rhin à la prochaine rentrée (DNA d'hier), les auxiliaires de vie scolaire auprès des élèves handicapés, ont appris que 47 emplois ne seraient pas renouvelés. Hier, à l'appel du SNUipp-FSU, les personnels et les familles se sont mobilisés devant l'Inspection académique à Colmar.

« J'ai beaucoup de colère, même si je ne le montre pas. Par le bouche-à-oreille j'ai appris que mon contrat s'arrête à la fin de l'année », lâche Halima, 35 ans, auxiliaire de vie scolaire collectif (AVS-Co, dans le jargon de l'éducation c'est-à-dire qu'elle ne suit pas un enfant en particulier contrairement aux AVS individuel)- pour la 3 e année consécutive à l'école Victor-Hugo de Mulhouse. Halima exerce sa fonction au sein du « pôle dysphasie » rattaché à l'institut Le Phare à Illzach. « Etablir une relation avec les enfants handicapés a demandé du temps et de l'investissement », explique la jeune femme. Comme Halima, soixante AVS-Co épaulent les enseignants dans les classes qui intègrent des élèves handicapés. Recrutés avec le bac, les personnels sont sous contrat de droit public renouvelable jusqu'à six ans et financé par l'Education nationale.

«Un vrai métier»

« C'est un vrai métier, un travail, sur mesure. il faut les professionnaliser », lance Delphine, maman de Mathieu. L'écolier de CE2 malvoyant, scolarisé à Senthem, brandit une pancarte : « sans mon AVS pas d'école pour moi » Laure, son AVS, assiste l'élève notamment pour la lecture en lui présentant des photocopies agrandies, mais aussi pour les sorties. Laure est une AVS individuelle : son poste n'est pas menacé pour le moment, mais au train où vont les choses, la maman de Mathieu craint que ce ne soit la prochaine étape.

AVS = A Virer Subitement, proclame sur le mode grinçant la pancarte de Gilles, enseignant en CLIS (classe d'intégration scolaire) à l'école Furstenberger à Mulhouse. Sur ses 12 élèves, le maximum dans ce type de classe, des cas de handicap lourd et, selon les matières, quatre à cinq niveaux différents.

«Carole est indispensable»

«Carole est indispensable, je ne peux pas travailler avec tous les élèves en même temps. Elle accompagne aussi les élèves qui assistent à des cours ordinaires dans certaines disciplines. Je ne vois pas comment je vais m'en sortir » dit l'enseignant.

Stéphanie, enseignante en CLIS à Rixheim affiche un certain découragement. Le contrat de Julie son AVS-Co ne sera pas renouvelé : « c'est un métier dur, avec des enfants difficiles et fragiles qui ont besoin de cohérence. Nous pensions qu'AVS allait devenir un vrai métier et voilà que ça s'arrête » Ce que prévoit l'Education nationale en remplacement des 47 postes sur les 60 existants dans le département, ce sont des contrats aidés sur deux ans maximum.

Plus précaires, moins qualifiés

« Ce seront des emplois plus précaires, moins qualifiés et moins bien payés », dénonce un autre enseignant, agacé par le discours officiel sur l'intégration du handicap et la réalité du terrain.

« C'est une perte de compétence et de qualité pour l'intégration des handicapés à l'école et un vrai problème pour les AVS qui se retrouvent sans emploi », analyse Amaury Schiffli du SNUipp-FSU.

Hier, une délégation représentant les quelque 35 manifestants, a été reçue par l'inspectrice d'académie. Elle demande le maintien des contrats des AVS-Co et leur reconnaissance comme profession à part entière avec un diplôme à la clé. Le SNUipp fait circuler des pétitions et a prévu d'alerter, par courrier, les députés et les sénateurs.

Agnès Muller